

## RÉSEAU RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE



Aire géographique : région Limousin

### L'organisation

C'est une structure associative (loi 1901) qui a été créée le 12 avril 2011.

Elle est composée d'une assemblée générale avec des membres répartis en 4 collèges et d'un bureau de 8 membres élus pour 3 ans.

L'ensemble des acteurs œuvrant en cancérologie dans la région sont représentés au sein des 4 collèges du réseau.

Il s'agit :

- des établissements de santé autorisés pour les traitements des cancers
- des autres établissements prenant en charge les patients atteints de cancer en lien avec les établissements autorisés
- du réseau régional de soins en hématologie : HEMATOLIM
- des 3 C départementaux tumeurs solides et du 3C régional en Hématologie
- du réseau régional de cancérologie pédiatrique
- des autres réseaux thématiques : gérontologie, soins palliatifs, douleur et à défaut de l'existence de ce type de réseaux dans la région, des représentants des sociétés savantes de ces thématiques
- des représentants des URPS
- des associations de patients

Pour son fonctionnement le réseau est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine par l'intermédiaire du FIR (Fonds d'Intervention Régional) et il peut obtenir des financements complémentaires de l'INCa dans le cadre de réponse à appel à projets.

Le réseau n'appartient à aucun établissement. Il n'a pas vocation de faire la promotion d'une structure ou d'une équipe. Il est au service de l'ensemble des médecins qui prennent en charge des patients atteints de cancer.

Le réseau ROHLim est devenu une composante obligatoire de l'organisation des soins en cancérologie au niveau de la région puisque comme le prévoit les décrets et arrêtés, les structures autorisées devront prouver leur appartenance à un réseau régional de cancérologie.

Le réseau ROHLim est labellisé par l'Institut National du Cancer depuis le 17 novembre 2011.

## L'activité

Les missions d'un réseau régional sont définies dans la circulaire du 22 février 2005 ainsi que dans le référentiel annexé à la circulaire des réseaux régionaux de cancérologie du 25 septembre 2007.

Les missions du réseau régional de cancérologie sont :

- **La promotion et l'amélioration de la qualité en cancérologie**

Le réseau régional ROHlim peut s'appuyer sur des professionnels de santé regroupés en groupes thématiques, pour implémenter les recommandations nationales ; actualiser les référentiels régionaux et organiser des réunions sur des thématiques régionales.

- **La promotion d'outils de communication communs au sein de la région**

Le réseau est chargé du déploiement du dossier communicant de cancérologie (DCC). Ce dossier informatisé, avec l'accord du patient, permettra le partage et la circulation de l'information médicale entre les professionnels de santé. Il sera un outil de la coordination des soins et permettra la continuité de la prise en charge : gestion des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) ; remise du programme personnalisé de soins (PPS) ; traitements et soins de support ; suivi post-thérapeutique.

- **L'aide à la formation continue des professionnels de santé**

Le réseau régional doit recenser l'offre de formation continue dans la région et en informer les professionnels. Le réseau peut aussi proposer des réunions ou programmes de formation professionnelle.

- **Le recueil et l'analyse régionale des données de cancérologie**

Les centres de coordination en cancérologie (3C) de la région produisent des données d'activité transmises au réseau régional de cancérologie et qui alimentent le tableau de bord d'activité régionale des soins en cancérologie.

- **L'évaluation de la qualité des pratiques au sein du réseau**

Le réseau est chargé de mettre en place des audits pour mesurer l'évaluation de la qualité des pratiques professionnelles en réseau.

- **L'information des professionnels et des patients**

Le réseau a mis en place un site internet qui permet l'information des professionnels de santé, des patients et de leurs proches avec des espaces de navigation qui leur sont propres.

## Les bénéfices pour le patient

- Harmonisation des pratiques professionnelles, garantissant à tous les patients atteints de cancer un accès égal à des soins de qualité, quel que soit le lieu de la prise en charge.
- Amélioration de la qualité des pratiques et de la communication entre professionnels.
- Information des patients et de leurs proches, notamment via le site Internet, sur les cancers, l'offre régionale de soins, les lieux d'information en région.

## Contact

- 12 rue Robert Schuman 87170 Isle
- ☎ 05.55.50.51.81
- ✉ [contact@rohlim.fr](mailto:contact@rohlim.fr)
- [www.rohlim.fr](http://www.rohlim.fr)